



Communiqué de presse

42/22

Montreuil, le 19 mai 2022.

Les dysfonctionnements du Groupe BRIDGE, simples reflets des dérives des EHPAD lucratifs, ne sont plus à démontrer

Dans le département de l'Yonne, un nouvel EHPAD du groupe BRIDGE (EHPAD de Saint-Agnan) a été épinglé suite à une visite inopinée de l'ARS. Ce groupe composé de plus de 30 EHPAD, arrivé récemment sur le marché juteux de la prise en charge des personnes âgées en structures, fait face à une crise sans précédent vu les dysfonctionnements dénoncés et constatés dans l'ensemble de ses établissements. D'autres retours de contrôles d'ARS sur des EHPAD de ce groupe sont par ailleurs vivement attendus par les salarié.e.s, leurs représentant.e.s CGT et les familles des résident.e.s

Les dysfonctionnements constatés par les pouvoirs publics sur l'EHPAD de Saint-Agnan « *mettent gravement et immédiatement en danger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes accueillies* » indique l'ARS de Bourgogne Franche-Comté. Manque de soins et de prises en charge, défauts en matière de sécurité, absence de continuité des soins médicaux et paramédicaux, défauts de prises en charge et d'accompagnements individualisés, autres manquements relatifs au circuit du médicament et à la sécurisation des locaux ... rien que ça !!! Trois administrateurs provisoires viennent d'être nommés afin d'assurer la continuité de la prise en charge des résident.e.s.

La CGT demande une nouvelle fois que la prise en charge de la dépendance ne soit plus à la botte du secteur marchand ; les dysfonctionnements et autres dérives n'étant plus à démontrer, la CGT exige de nos pouvoirs publics que les EHPAD lucratifs soient immédiatement nationalisés.